

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 112.694.879,43 euros

Siège social : 35 rue de la Gare, 75019 Paris

582 074 944 R.C.S. Paris

nous donnons vie à la ville



AVIS D'AJUSTEMENT DU TAUX DE CONVERSION DES OBLIGATIONS A OPTION DE REMBOURSEMENT EN NUMERAIRE ET/OU EN ACTIONS NOUVELLES ET/OU EXISTANTES ÉMISES PAR SILIC LE 3 NOVEMBRE 2010 (« ORNANES »)

Paris, le 14 mai 2014

1. Consécutivement à la fusion-absorption de Silic le 31/12/13 à minuit, **Icade**, venant aux droits de Silic, est subrogée dans l'ensemble des engagements contractés par Silic au profit des porteurs d'ORNANES. Les droits des porteurs d'ORNANES au remboursement en actions nouvelles et/ou existantes seront reportés sur des actions Icade **selon la parité d'échange arrêtée au titre de la fusion soit 1,25**.
2. Les porteurs d'ORNANES sont informés que l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société Icade réunie le 29 avril 2014 a décidé, dans sa quatrième résolution, de procéder au versement, le 7 mai 2014, d'un dividende de 3,67 euros par action Icade (le « **Dividende** »).

En conséquence du versement de ce Dividende aux actionnaires de la société Icade, les porteurs d'ORNANES sont informés que, conformément aux stipulations de la section 4.16.7(b) de la note d'opération mise à la disposition du public à l'occasion de l'émission des ORNANES et visée par l'AMF le 3 novembre 2010 sous le n°10-386 (la « **Note d'Opération** »), **à compter du 7 mai 2014, le Taux de Conversion (tel que ce terme est défini dans la Note d'Opération) sera porté de 1,49 à 1,57 action Icade par ORNANE.**

Contacts :

Nathalie Palladitcheff

Membre du comité exécutif, en charge des finances,
du juridique, de l'informatique et du pôle Services à l'immobilier
+33 (0)1 41 57 72 60
nathalie.palladitcheff@icade.fr

Julien Goubault

Directeur Financier Adjoint en charge des financements,
du corporate et des relations investisseurs
+33 (0)1 41 57 71 50
julien.goubault@icade.fr